

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 D 02430

Numéro SIREN : 824 623 284

Nom ou dénomination : SPFPL LAFON PHILIPPE

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt 33988



Dossier des comptes annuels

CERTIFIE
CONFORME

DocuSigned by:

8B97D8F93A89455...

Pour l'exercice
du 01/01/2021 au 31/12/2021

-0-0-0-

SPFPL LAFON PHILIPPE

57 rue du port
33260 LA TESTE-DE-BUCH

-0-0-0-

SIRET : 82462328400018
APE : 6420Z

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	292 333		292 333	183 500
Chiffres d'affaires Nets	292 333		292 333	183 500
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				1 392
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits			0	5
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			292 334	184 897
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			5 859	11 838
Impôts, taxes et versements assimilés				103
Salaires et traitements			135 898	97 703
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 673	3 093
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			144 430	112 737
R E S U L T A T E X P L O I T A T I O N			147 904	72 160
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			332 367	
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			332 367	
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 609	1 886
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			1 609	1 886
R E S U L T A T F I N A N C I E R			330 758	-1 886
R E S U L T A T C O U R A N T A V A N T I M P O T			478 662	70 274

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 000	655 200
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 000	655 200
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 694	352 378
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 694	352 378
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	2 306	302 822
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	38 861	24 896
TOTAL DES PRODUITS	628 701	840 097
TOTAL DES CHARGES	186 594	491 897
R E S U L T A T N E T	442 106	348 200
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2021 (12 mois)			31/12/2020 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	13 844	6	13 838	3 844
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	1 074 368	13 203	1 061 165	1 065 226
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 088 212	13 209	1 075 003	1 069 070
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	4 800		4 800	18 000
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux	86		86	5 219
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	408		408	449
Autres	813 278		813 278	31 238
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	466 289		466 289	928 931
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 366		3 366	
ACTIF CIRCULANT	1 288 227		1 288 227	983 837
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 376 439	13 209	2 363 230	2 052 907

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Capital social ou individuel	916 622	916 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	49 138	31 728
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	753 627	512 837
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	442 106	348 200
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 161 494	1 809 387
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145 829	173 655
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	263	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 447	2 724
Personnel	23 102	
Organismes sociaux		28 104
Etat, impôts sur les bénéfices	14 989	24 896
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 107	14 141
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	201 736	243 520
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 363 230	2 052 907

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a cédé une part de la SELARL AUIGE a Monsieur Alexy PROCOT.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation et de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'achat de l'immobilisation et amortis sur 5 ans en amortissement dérogatoire.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 088 212 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 844	10 000		13 844
Immobilisations financières	1 075 762	300	1 694	1 074 368
TOTAL	1 079 606	10 300	1 694	1 088 212

Amortissements et dépréciations d'actif = 2 673 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		6		6
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières		2 667		2 667
TOTAL		2 673		2 673

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel transport	10 000	6	9 994	5 ans
Oeuvres d'art	3 844	0	3 844	Non amortiss.
TOTAL	13 844	6	13 838	

Etat des créances = 821 938 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	821 938	821 938	
TOTAL	821 938	821 938	

Charges constatées d'avance = 3 366 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 916 622 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	916 622	1	916 622
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	916 622	1	916 622

Variations capitaux propres :

	Capital	Sub. équipement	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	916 622		544 565	348 200	1 809 387
Affectation de résultat			258 200	- 258 200	
Dividendes				- 90 000	- 90 000
Résultat de l'exercice				442 106	442 106
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	916 622	0	802 765	442 106	2 161 494

Etat des dettes = 201 736 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	145 829	28 105	115 273	2 450
Dettes financières diverses	263	263		
Fournisseurs	2 447	2 447		
Dettes fiscales & sociales	53 198	53 198		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	201 736	84 013	115 273	2 450

Charges à payer par postes du bilan = 25 549 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	2 447
Dettes fiscales & sociales	23 102
Autres dettes	
TOTAL	25 549

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 292 333 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	292 333	10 %
TOTAL	292 333	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 38 861 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	147 904		147 904
Résultat financier	330 758		330 758
Résultat exceptionnel	2 306		2 306
Participation des salariés			
TOTAL	480 967	38 861	442 106

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture :

Néant.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Entreprises Liées : Eléments concernant les entreprises liées et les participations

POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	liées	avec lesquelles la Sté a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant) Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé non versé Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits de participation Autres produits financiers Charges financières		805 425

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 3 366 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	3 366
TOTAL	3 366

Charges à payer = 25 549 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues(408100)	2 447
TOTAL	2 447

Dettes fiscales et sociales	Montant
Tns - cotis. sociales fiscales à payer(428610)	23 102
TOTAL	23 102

SPFPL LAFON PHILIPPE
société de participations financières de profession libérale
à responsabilité limitée de géomètres expert
au capital de 916 622 euros
Siège social : 57 rue du port
33260 LA TESTE DE BUCH
824 623 284 RCS BORDEAUX

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 14 JUIN 2022**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

DEUXIEME DECISION

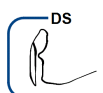
L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 442 106,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	442 106,49 euros
A la réserve légale	22 105,32 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 0.09 euros par part	90 000,00 euros

Solde En totalité au compte "autres réserves"	330 001,17 euros

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

 DS

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

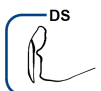
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

➤ **Exercice clos le 31/12/2020 :**

- 90 000 euros, soit 0.09 euros par part
- Dividendes éligibles à la réfraction de 40% : 90 000 euros

➤ **Exercice clos le 31/12/2019 :**

- 90 000 euros, soit 0.09 euros par part
- Dividendes éligibles à la réfraction de 40% : 90 000 euros

A blue ink signature is written over a blue rectangular stamp that contains the letters "DS" in the top right corner.

➤ **Exercice clos le 31/12/2018 :**

- NEANT

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

8B97D8F93A89455...